



Galeries Lafayette, réalisation Sous les Fraises (9<sup>e</sup>)



Collège Matisse, réalisation Veni verdi (20<sup>e</sup>)



Le Bon Marche, réalisation Topager (6<sup>e</sup>)

© Jacques-Olivier Blec / Mairie de Paris

Parce que végétaliser et cultiver la ville sont des atouts et enjeux importants pour les métropoles et les villes d'aujourd'hui et demain ;  
 Parce que les avantages environnementaux, économiques et sociaux de la végétalisation et de l'agriculture urbaine sont aujourd'hui connus ;  
 Parce que la Maire de Paris souhaite voir se concrétiser, au cours de cette mandature, un nouveau modèle urbain où la place de la nature sera renforcée, avec un objectif ambitieux de 100 hectares de toits, façades et murs végétalisés dont un tiers sera consacré à l'agriculture urbaine ;

**Nous, acteurs parisiens, nous engageons aux côtés de la Ville de Paris pour atteindre ensemble cet objectif de 100 hectares de toits murs et façades végétalisés dans Paris en 2020 dont un tiers sera consacré à l'agriculture urbaine.**

## LES ENGAGEMENTS DE LA VILLE

**VÉGÉTALISER ET CULTIVER** son patrimoine d'ici 2020 à travers les constructions neuves, les rénovations et les équipements municipaux existants ;

**ACCOMPAGNER** les propriétaires et copropriétaires parisiens qui souhaitent végétaliser ou cultiver leur patrimoine ;

**TÉMOIGNER** de la mobilisation des acteurs parisiens à travers des campagnes de communication.

## LES ENGAGEMENTS DU PARTENAIRE

**CONTRIBUER** à la démarche de végétalisation de la ville et de développement de l'agriculture urbaine, proposée par la Mairie de Paris, pour les nombreux avantages écologiques et les services économiques et sociaux aux habitants, aux salariés et aux entreprises en développant des projets de végétalisation et d'agriculture urbaine sur son patrimoine existant comme sur les constructions neuves ;

**RECENSER ET ÉVALUER** son patrimoine bâti végétalisé et cultivé, comme son patrimoine pouvant être végétalisé ou pouvant devenir support de projets d'agriculture urbaine ;

**PARTICIPER** aux actions engagées par la Ville visant à promouvoir la végétalisation du bâti et l'agriculture urbaine, tels que les appels à projets « Parisculteurs ».

## LES ENGAGEMENTS COMMUNS

**PROMOUVOIR** une végétalisation du bâti respectueuse de l'environnement, contribuant notamment à la biodiversité parisienne et à la gestion des eaux, ainsi qu'une agriculture urbaine multifonctionnelle pleinement intégrée dans les circuits courts de proximité au côté des agricultures franciliennes ;

**DÉVELOPPER** une végétalisation et une agriculture urbaine « zéro phyto » et économe en eau ;

**PARTAGER** les connaissances acquises sur le sujet.

Pour la Maire de Paris

Pour le partenaire